



**CP BORGGO**

# **EXTRACTIONS MÉDICALES: Non respect des engagements !**

BORGGO, le 21 Mars 2025

Après de nombreuses réunions avec des membres de la **DI de Marseille**, un engagement avait été pris pour mettre fin aux pratiques insécuritaires lors des extractions médicales.

**La consigne est claire :**  
**Toutes les extractions médicales programmées**  
**se feront obligatoirement avec des agents armés.**

**Le panachage sera uniquement toléré lors des extractions médicales d'urgence.**

Etant donné que le nombre d'agents habilités sur le CP de Borgo est assez faible, le DIA avait même annoncé, lors d'une visio, que les extractions médicales seront prioritaires quitte à annuler une extraction judiciaire.

**Pourtant, la semaine prochaine, la Direction locale a demandé le renfort d'agents sur 3 jours pour effectuer des missions programmées (consultations médicales), or, ces agents ne sont en aucun cas habilités donc non armés !!!**

Si la Direction locale n'a que faire des consignes directes et claires de leurs supérieurs, pour **L'UFAP UNSa Justice**, **les engagements pris en notre présence doivent être respectés !**

**L'UFAP UNSa Justice** exige l'arrêt de ces pratiques qui fragilisent ces sorties programmées.

**L'UFAP UNSa Justice** s'interroge de l'intérêt de toutes ces réunions si au final la Direction locale fait comme elle veut ?!

**L'UFAP UNSa Justice** réitère sa demande d'apport en personnels (4 postes en plus) sur la prochaine campagne de mobilité de surveillant(e)s afin de pouvoir créer et ouvrir les ELSP avec un effectif au complet afin d'assurer la sécurité des personnels du CP Borgo.

Le secrétaire local **UFAP UNSa Justice.**